

DIPLÔME INITIATEUR EN SPORT ADAPTÉ

OPTION ACTIVITÉS MOTRICES



Animer des Activités Physiques Adaptées pour des personnes avec un handicap mental sévère ou un polyhandicap



POUR QUI ?

- ▶ professionnels du secteur médico-éducatif
- ▶ animateurs et dirigeants en association sportive



 35 h de formation

 15 au 19 avril 2024

 à confirmer



DIPLÔME INITIATEUR EN SPORT ADAPTÉ

OPTION ACTIVITÉS MOTRICES



UNE QUALIFICATION FÉDÉRALE !

Trans'Formation
Organisme national de formation de la FFSA

Ce diplôme fédéral permet d'encadrer des cycles de pratiques d'Activités Physiques et Sportives au sein d'une association de Sport Adapté mais est non professionnalisant, il n'autorise pas l'animation de séances contre rémunération.

PUBLIC

- ▶ **Educateurs sportifs** titulaires d'un diplôme professionnel (DESJEPS, DEJEPS, BPJEPS, etc.)
- ▶ **Animateurs et dirigeants bénévoles** dans une association affiliée FFSA
- ▶ **Professionnels du secteur spécialisé** (Accompagnant Educatif et Social, Moniteur Educateur, Educateur Spécialisé, psychomotricien) impliqués dans les projets en Activités Motrices

OBJECTIFS

- ▶ Interroger et développer ses connaissances sur les caractéristiques des personnes polyhandicapées ou ayant une déficience intellectuelle sévère à profonde ;
- ▶ S'approprier des connaissances sur le secteur de pratique des Activités Motrices à la FFSA ;
- ▶ Pouvoir choisir des supports d'activités (d'adaptation à l'environnement, de revendication de ses capacités, d'expression et de création d'un langage corporel symbolique) ;
- ▶ Concevoir, coordonner, conduire et évaluer des projets en Activités Motrices ;
- ▶ Préserver l'intégrité physique et psychique du sujet ;
- ▶ S'impliquer dans le développement des activités motrices sur son territoire.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

- ▶ **5 jours de formation en centre**
 - Apports théoriques
 - Mises en situations pédagogiques avec du public en situation de handicap
 - Analyse des acquis à partir de l'animation et de l'observation de séances en Activités Motrices
 - Attestation de présence et de fin de formation
 - Délivrance du diplôme

MOYENS PEDAGOGIQUES

- ▶ Connaissance de la FFSA, du secteur des Activités Motrices, du public et des enjeux
- ▶ Ethique et responsabilité
- ▶ Observation, conception, animation et analyse de séance
- ▶ Etude des contraintes « cailloux »
- ▶ Rédaction de notes de synthèse pour les participants



Mais en fait c'est quoi les Activités Motrices ?



C'est rendre accessible la pratique sportive pour tous

Pour répondre aux problématiques rencontrées dans les pratiques sportives traditionnelles par les personnes avec un handicap important, il s'agit de proposer des activités sollicitant le désir d'agir de la personne.



C'est donner du sens à la pratique

L'intention est de concevoir des activités sollicitant le désir d'agir du pratiquant, afin qu'il puisse s'engager par lui-même et pour lui-même, et ainsi mettre en jeu ses capacités physiques, cognitives et psychoaffectives.



C'est permettre de faire évoluer le sportif

Il s'agit de développer ses facultés d'adaptation à l'environnement physique et social, pour revendiquer son existence et enrichir son rapport au monde.



Quelques chiffres

6

stagiaires
en 2021

4 / 5



Niveau de satisfaction

au 1^{er} janvier 2022



INFORMATIONS PRATIQUES



DATE : DU 15 AU 19 AVRIL 2024



DURÉE : 35 H EN CENTRE DE FORMATION



LIEU : A CONFIRMER



INTERVENANTS : COMMISSIONS SPORTIVES NATIONALES - TRANS'FORMATION



COÛT : 750 € [400 € EN FINANCEMENT INDIVIDUEL]



HÉBERGEMENT ET RESTAURATION : SUR DEMANDE



Organisme Régional de Formation

du Sport Adapté



INSCRIPTIONS

PROCHAINE SESSION

Du lundi 15 au vendredi 19 avril 2024 - lieu à confirmer

PRÉ-REQUIS

Être licencié FFSA et intervenir (ou avoir le projet d'intervenir) dans une structure accueillant du public en situation de handicap dans le cadre d'une association sportive FFSA


Pour vous pré-inscrire ou avoir plus d'informations, contactez **François-Xavier GIRARD** :

 formation@sportadapte-aura.fr  **06 60 90 53 95**



Fédération
Française
du Sport
Adapté

AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

 07 60 99 39 20 - 04 74 19 16 16
 contact@sportadapte-aura.fr

 Maison Régionale des Sports
68, avenue Tony Garnier - CS 21001
69304 LYON Cedex 07

sportadapte-aura.fr
formation.sportadapte-aura.fr



Soutenu
par


MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes